

HOW DOES THE FRENCH TAX SYSTEM WORK ?

✿ Withholding tax

In France, taxes are directly deducted from wages. This is called the withholding tax.

This deduction is made by using a rate (%). The calculation is based on your tax situation.

As a newcomer, a default (non-personalized) rate will be applied to the remuneration paid (salary and advance), pending an adjustment of the actual rate by the Departmental Directorate of Public Finances (Direction Départementale des Finances Publiques - DDFIP).

The Human Resources Department cannot take part in the application of your withholding tax.

The University isn't involved in the implementation and the update of tax rates. This is a specific feature of the state civil service, since the Departmental Directorates of Public Finances are responsible for processing salary payments.

The Individual Tax Services (Services des Impôts Particuliers - SIP) of each sector upload your tax data, which is then transmitted to the DDFIP to calculate and apply your tax rate.

More information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34009>

✿ Requesting a tax number and a personalized rate

To obtain a personalized tax rate (based on your actual situation and your income) and a tax number, you must submit a request after receiving your first payslip.

To do so, you must fill out the document « Demande de numéro fiscal et de taux personnalisé de prélèvement à la source (Formulaire n°2043 Cerfa 15944*02) » (attached below) and send it with your Identity Card to the nearest Individual Tax Service (SIP).

For Orléans :

- If you live north of the Loire

Service des Impôts des Particuliers de Orléans Ouest

131, faubourg Bannier CS 54211 - 45042 Orléans Cedex 1

Telephone : +33(0)238425584 – email : sip.orleans-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

- If you live south of the Loire

Service des Impôts des Particuliers de Orléans Sud

9 Avenue du Président John Kennedy, 45074 Orléans Cedex 2

Telephone : +33(0)238252200 – email : sip.orleans-sud@dgfip.finances.gouv.fr

After completing the previous steps, you will receive by mail or e-mail your tax number and tax rate. It may take up to two months before the DDFIP takes your personalized rate into account on your payslip.

With your tax number, you will be able to open an online account on the following website :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/>

<https://www.impots.gouv.fr/international-en>

This website will allow you to file your annual tax return, to contact your SIP if you have problems or questions and request an update for your tax rate.

Annual tax return

Your research activity and your stay in France may give rise to some tax obligations (depending on your situation).

The year following your arrival in France and based on your situation (resident or non-resident) , you will have to declare your income to the tax authorities between April and June.

In all cases, you will need to determine whether you are a tax resident in France or not. If you are, you will have to declare in France all of your income, from both French and foreign sources. If you are a non-resident , you will only have to declare your French income.



**There are international agreements between some countries which grant you tax benefits.
You can find them here :**

<https://www.impots.gouv.fr/portail/les-conventions-internationales>

<https://www.impots.gouv.fr/international-en>

We also invite you to inquire about this subject with your country of origin

The Euraxess Service Center remains at your disposal if you have questions or if you need additional information regarding the procedure to follow.

DEMANDE DE NUMÉRO FISCAL ET DE TAUX PERSONNALISÉ DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Vous percevez ou allez percevoir des revenus et vous ne disposez pas d'un numéro fiscal en France.

Veillez compléter ce formulaire et joindre une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte de réfugié, carte de consulat, livret de famille, extrait d'acte de naissance) et, le cas échéant, un justificatif de sécurité sociale (copie de carte Vitale, attestation d'assurance maladie). Indiquez le montant de vos revenus de l'année en cours ou une estimation de vos revenus de l'année suivante. Ces éléments permettront de vous attribuer un numéro fiscal et de calculer le taux de prélèvement à la source personnalisé qui sera appliqué à vos revenus.

Si vous êtes mariés ou pacsés, le taux de prélèvement à la source appliqué pour les deux conjoints sera, en principe, celui du foyer. Vous pouvez toutefois opter pour l'application d'un taux individualisé pour chaque conjoint qui prend en compte les différences éventuelles de niveau de revenus au sein du couple. Pour cela, cochez la case ci-dessous.

Pour vous aider dans ce choix, vous pouvez effectuer une simulation du calcul de l'impôt sur le revenu sur le site impots.gouv.fr

Ce formulaire ne se substitue pas à la déclaration de revenus annuelle. Vous devrez souscrire une déclaration de revenus n°2042 l'année suivant celle de la perception des revenus.

Le taux de prélèvement à la source qui sera calculé sur la base de votre prochaine déclaration de revenus se substituera au taux déterminé à partir du présent formulaire.

Mariés ou pacsés, si vous souhaitez opter pour l'application d'un taux individualisé de prélèvement à la source pour chaque conjoint, cochez

ÉTAT CIVIL (écrivez lisiblement en LETTRES CAPITALES)

DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2	
Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>
Nom d'usage			
Nom de naissance			
Prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER		DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	
Numéro fiscal si l'un des déclarants en a déjà un			
Votre numéro de sécurité sociale français			
Votre téléphone			
Votre mél			

Ces informations sont essentielles pour la création de votre espace personnel, merci de les renseigner avec attention.

ADRESSE

Adresse	N°	RUE
	CODE POSTAL	COMMUNE

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À _____ Le _____

Si vous souscrivez ce formulaire au titre d'un mandat, indiquez :

votre nom	
votre prénom	
votre téléphone	
votre mél	

A I SITUATION DU FOYER FISCAL

Marié(e)s M Célibataire C
Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
Pacsé(e)s O

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

Vous vivez seul au 1^{er} janvier (ou au 31 décembre en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en cours d'année) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années
au cours desquelles vous viviez seul L

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" P

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,
décédé en cours d'année, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :
 - vous êtes âgé de plus de 74 ans et vous remplissez ces conditions ;
 - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
 - ou votre conjoint décédé en cours d'année bénéficiait de la demi-part supplémentaire W
- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs : l'un des deux déclarants,
âgé de plus de 74 ans, remplit ces conditions S
- Vous avez une pension de veuve de guerre G

B I PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1^{er} janvier (ou au 31 décembre en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en cours d'année), vous vivez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez T

C I PERSONNES À CHARGE

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans ou handicapés
quel que soit l'âge F

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans
ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance

Autres personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance

D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Indiquez ci-dessous les revenus que vous percevrez dans l'année, même s'ils sont estimatifs

Date de début d'activité en France.....

Année des revenus indiqués ci-dessous

TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

Traitements, salaires

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Traitements et salaires.....	1AJ		1BJ		1CJ		1DJ	
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i>	1GB		1HB		1IB		1JB	
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF		1HF		1IF		1JF	
Agents généraux d'assurance	1GG		1HG		1IG		1JG	
Autres revenus imposables <i>Chômage, préretraite</i>	1AP		1BP		1CP		1DP	
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK		1BK		1CK		1DK	

Pensions, retraites, rentes

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Pensions, retraites et rentes.....	1AS		1BS		1CS		1DS	
Pensions d'invalidité	1AZ		1BZ		1CZ		1DZ	
Pensions alimentaires perçues	1AO		1BO		1CO		1DO	

Rentes viagères à titre onéreux

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues	1AW	1BW	1CW	1DW

REVENUS FONCIERS Location non meublée. Lignes 4BA et suivantes: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE	
Revenus fonciers imposables	4BA	
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	

REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
Régime micro BA						
Recettes brutes <i>sans déduire aucun abattement</i>	5XB		5YB		5ZB	
Régime du bénéfice réel	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS
Revenus imposables	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
Régime micro BIC						
Chiffre d'affaires brut <i>sans déduire aucun abattement</i> :						
• ventes de marchandises et assimilées	5KO		5LO		5MO	
• prestations de services et locations meublées	5KP		5LP		5MP	
Régime du bénéfice réel	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS
Revenus imposables	5KC	5KI	5LC	5LI	5MC	5MI

REVENUS NON COMMERCIAUX

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Recettes brutes <i>sans déduire aucun abattement</i>	5HQ		5IQ		5JQ	
Régime de la déclaration contrôlée	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS	OGA/ VISEUR	SANS
Revenus imposables	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI

LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE							
Régime micro BIC												
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement:</i>												
Locations meublées <i>cas général</i>	5ND	<input type="text"/>	5OD	<input type="text"/>	5PD	<input type="text"/>						
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	5NG	<input type="text"/>	5OG	<input type="text"/>	5PG	<input type="text"/>						
Locations soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale:												
- locations meublées <i>cas général</i>	5NW	<input type="text"/>	5OW	<input type="text"/>	5PW	<input type="text"/>						
- chambres d'hôtes et meublés de tourisme	5NJ	<input type="text"/>	5OJ	<input type="text"/>	5PJ	<input type="text"/>						
Régime du bénéfice réel												
		OGA/WISEUR	SANS	OGA/WISEUR	SANS	OGA/WISEUR	SANS					
Revenus imposables <i>cas général</i>	5NA	<input type="text"/>	5NK	<input type="text"/>	5OA	<input type="text"/>	5OK	<input type="text"/>	5PA	<input type="text"/>	5PK	<input type="text"/>
Revenus soumis aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale	5NM	<input type="text"/>	5KM	<input type="text"/>	5OM	<input type="text"/>	5LM	<input type="text"/>	5PM	<input type="text"/>	5MM	<input type="text"/>

CHARGES DÉDUCTIBLES

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	<input type="text"/>	1 ^{ER} ENFANT	6EM	<input type="text"/>	2 ^E ENFANT			
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)				6GU	<input type="text"/>				
Déductions <i>prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts</i>				6DD	<input type="text"/>				
Épargne retraite									
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite <i>déductibles du revenu global</i>	6NS	<input type="text"/>	DÉCLARANT 1	6NT	<input type="text"/>	DÉCLARANT 2	6NU	<input type="text"/>	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées	6RS	<input type="text"/>		6RT	<input type="text"/>		6RU	<input type="text"/>	
Plafond de déduction	6PS	<input type="text"/>		6PT	<input type="text"/>		6PU	<input type="text"/>	
Vous êtes nouvellement domicilié en France <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>				6QW	COCHEZ		<input type="checkbox"/>		

OBSERVATIONS OU COMPLÉMENTS À SIGNALER

(indiquez ici toute précision vous semblant utile)